



<http://www.numelyo.bm-lyon.fr>

**L'Hôtel-Dieu de Lyon au temps de Rabelais /**

**Auteur :Drivon, Jules, 1843-1922**

**Date :1904**

**Cote : 452496**

**Permalien : [http://numelyo.bm-lyon.fr/BML:BML\\_00GOO0100137001104579540](http://numelyo.bm-lyon.fr/BML:BML_00GOO0100137001104579540)**

452496

Extrait du « LYON MEDICAL »

(N<sup>os</sup> du 2 au 23 octobre 1904.)

BIBLIOTHÈQUE  
DU DOCTEUR  
LUCIEN MAYET

LES ANCIENS HOPITAUX DE LYON

\*\*\*\*

# L'Hôtel-Dieu

au

## Temps de Rabelais

PAR LE

D<sup>r</sup> DRIVON

Médecin honoraire des Hôpitaux.

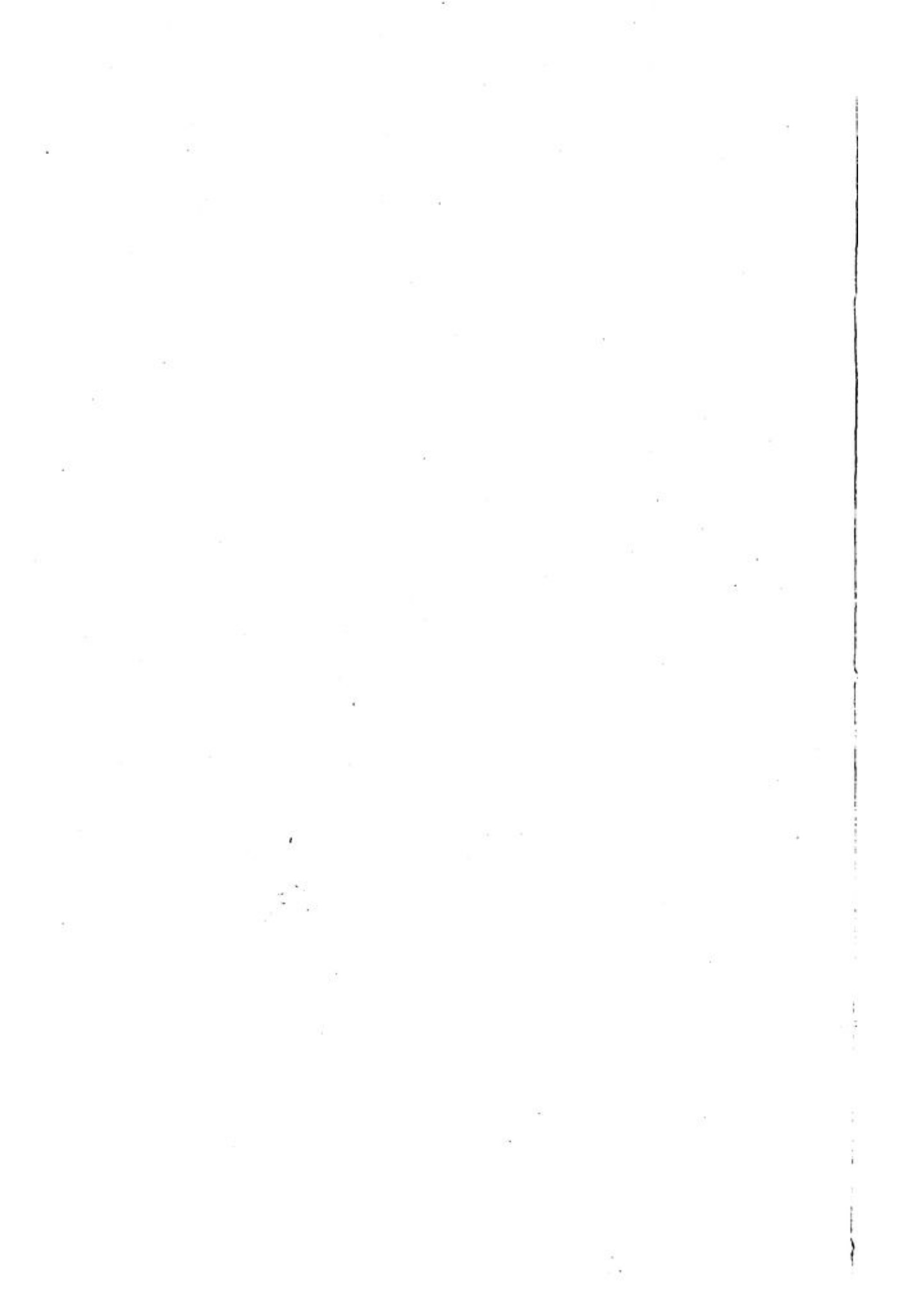


LYON

ASSOCIATION TYPOGRAPHIQUE

F. PLAN, RUE DE LA BARRE, 12.

—  
1904



45977

Extrait du « LYON MEDICAL »

(N<sup>os</sup> du 2 au 23 octobre 1904.)

---

LES ANCIENS HOPITAUX DE LYON

\*\*\*\*

# L'Hôtel-Dieu

au

## Temps de Rabelais

PAR LE

D<sup>r</sup> DRIVON

Médecin honoraire des Hôpitaux.

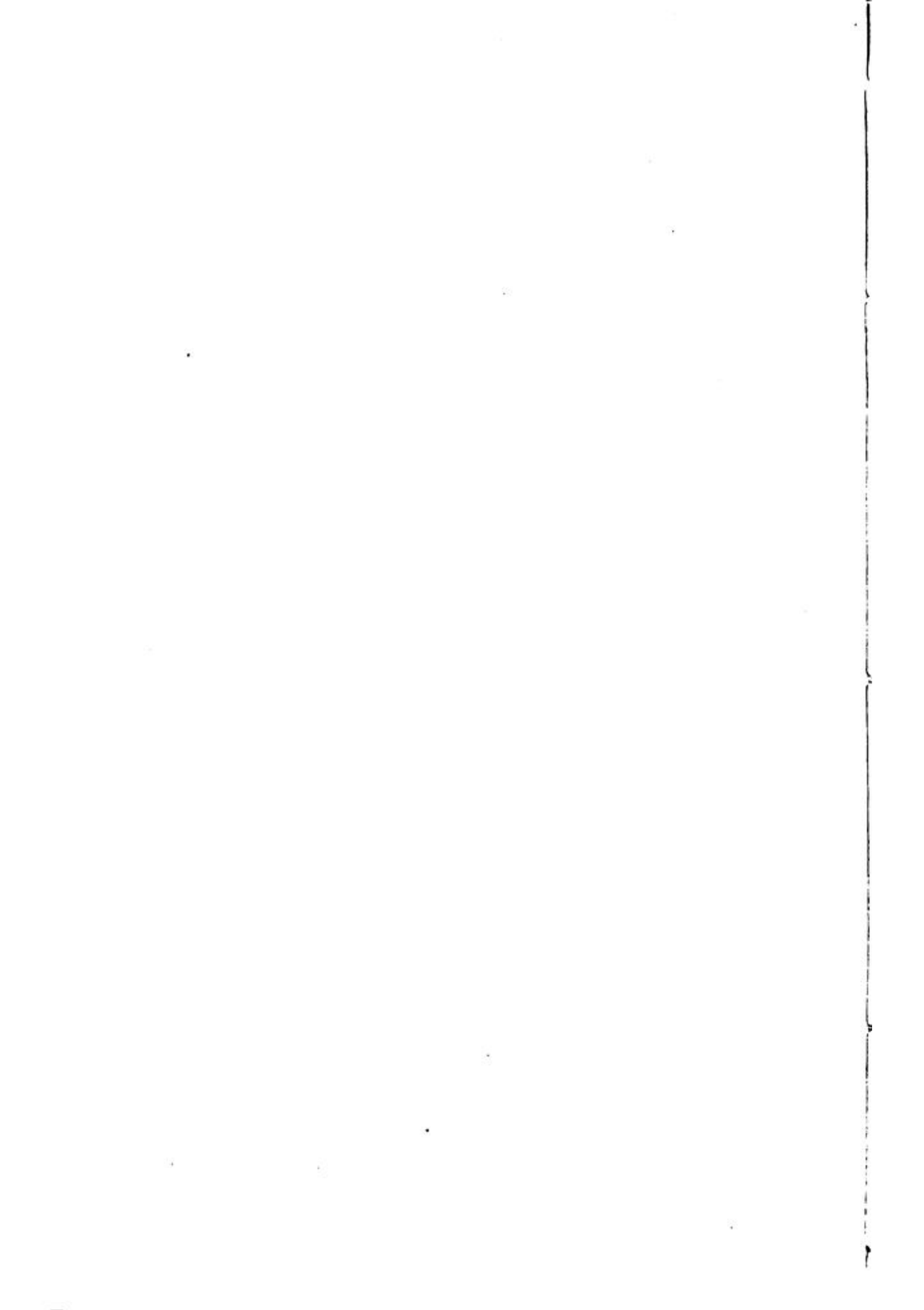


LYON

ASSOCIATION TYPOGRAPHIQUE

F. PLAN, RUE DE LA BARRE, 12.

—  
1904



## LES ANCIENS HOPITAUX DE LYON

---

### L'HOTEL-DIEU AU TEMPS DE RABELAIS

---

On sait que Rabelais fut médecin de l'Hôtel-Dieu de Lyon. D'un ancien registre de comptabilité de cet hôpital, M. V. de Valous a extrait la note suivante :

« Samedy XV<sup>e</sup> jour du mois de febvrier l'an MVC trente-  
« deux (ancien style = 1533) (1)... plus paye au medecin du  
« present hospital pour ses gaiges de troys moys assavoir  
« novembre, décembre et janvier dernier passez à raison de  
« quarante livres par an dix livres. »

Et, en marge : « Gaiges du médecin nouveau au lieu M<sup>e</sup>  
« Pierre Roland lequel se nomme M<sup>e</sup> François Rabellet. » (2).

La première délibération relative à son remplacement pour cause d'absence sans congé est du 14 février 1534 (A. S. = 1535); mais les amis qu'il comptait parmi les conseillers, espérant le voir revenir, trouvèrent le moyen d'ajourner pendant près d'un mois la décision définitive, et c'est seulement à la date du 5 mars que l'on trouve cette délibération :

(1) L'année commençait alors à Paques. L'année 1532 avait commencé le 31 mars. L'année 1533 commença le 13 avril, 1534 le 3 avril, 1535 le 28 mars.

(2) Vital de VALOUS. *Rabelais à Lyon.*

« Le vendredy V<sup>o</sup> mars MVC trente quatre en lostel com-  
« mun lesdits sieurs (conseillers) ont procédé a eslire un  
« medecin pour le service du grand hospital du Pont du  
« Rosne au lieu de M<sup>e</sup> Francoys Rabellaize medecin qui  
« s'est absenté de la ville et dudit hospital sans congé  
« prendre pour la deuxiesme foys et ont tous d'une voix  
« eslu M<sup>e</sup> Pierre du Castel docteur médecin aux gaiges  
« toutes fois de trente livre tournoys à laquelle somme de  
« XXX livres ils ont admodere les gaiges anciens qui  
« estoient de quarante livres et pour ce lont fait venir et  
« après luy avoir declare ladite election il l'a acceptee aux-  
« dits gaiges tant qu'il plaira au consulat lequel a jure et  
« promis de bien servir lesdits povres diligemment et loya-  
« lement faire son service. » (1).

Rabelais fut donc médecin de l'Hôtel-Dieu pendant vingt-huit mois environ (novembre 1532-mars 1535).

On a beaucoup écrit sur Rabelais. Divers auteurs l'ont étudié comme anatomiste, physiologiste (2), chirurgien (3), praticien (4), légiste, pédagogue, etc. L'homme et son œuvre ayant été si souvent et si minutieusement fouillés, il semble qu'il doit rester bien peu de découvertes à faire. Il n'en est rien, et l'avenir nous ménage probablement plus d'une surprise. Une Société d'études rabelaisiennes a été récemment fondée, et dès le premier fascicule, on constate que bien des points sont douteux. Dans une lettre écrite en latin et en grec, vers 1520, Rabelais, alors moine au couvent de Fontenay, se qualifie *adolescens* (5). Les biographes le font naître en 1480; il avait en 1520 perdu depuis longtemps le droit de prendre ce titre. La date de sa naissance semble donc inexacte; il n'avait pu aussi être ordonné en 1511, comme le

(1) Vital de VALOUS. (*Loc. cit.*) et *Arch. municip.*, BB, 54.

(2) LEDOUBLE. *Rabelais anatomiste et physiologiste.*

(3) *Chron. méd.*, 1896. La chirurgie de l'estomac dans Rabelais.

(4) Rabelais praticien, *Chron. méd.*, 1896, 257.

(5) *Bulletin de la Soc. d'Études rabelaisiennes.* Les lettres de Rabelais, p. 93. Paris, Champion, 1903.

dit Noel (1) (p. 28). La date exacte de sa mort n'est pas mieux connue (v. Abel Lefrance, *France médicale*, 1903, p. 294). Il y a certainement encore bien des points à débattre, bien des assertions à contrôler.

Indépendamment de diverses notes de Bregnot du Lut, Péricaud, etc., dans les *Archives du Rhône*, de Vingtrinier dans la *Revue du Lyonnais* (2), deux notices importantes sur le séjour de Rabelais à Lyon ont été publiées par MM. V. de Valous et A. Bertrand.

Dans l'opuscule de M. de Valous (3) se trouvent les documents qui fixent d'une manière incontestable la période pendant laquelle Rabelais fut médecin de l'Hôtel-Dieu, les délibérations qui le concernent, les dates auxquelles lui furent payés ses « gaiges ». Il a trouvé aussi son nom dans une liste du pennonnage de la rue Dubois, ce qui prouve qu'il habitait dans le voisinage de l'église Saint-Nizier, mais c'est à tort qu'il semble admettre que Rabelais était nourri à l'hôpital. Les médecins n'ont jamais été ni nourris ni logés à l'Hôtel-Dieu; les états du personnel ne les mentionnent jamais précisément parce qu'ils sont externes, ayant droit seulement au déjeuner après la visite qui se faisait alors vers 5 ou 6 heures du matin. Une autre assertion contestable et bien souvent répétée par les historiens, c'est que Rabelais fut attiré à Lyon par Ét. Dolet.

Dolet était encore étudiant à Toulouse en 1533; en mars 1534, il y était arrêté sous l'accusation de sédition et d'impiété. Or, à ce moment, Rabelais était à Lyon, depuis près de deux ans.

La notice de Bertrand résume les recherches de ses devanciers. Il rappelle que Rabelais eut à Lyon un fils nommé Théodule, qui ne vécut que deux ans, et pour lequel Boys-

(1) NOEL. *Rabelais, sa vie et son œuvre*.

(2) Un exemplaire d'Hippocrate annoté par Rabelais à la bibliothèque de Lyon, par VINGTRINIER. *Rev. du Lyonn.*, 1886, 414.

(3) V. de VALOUS. *Rabelais à Lyon*.

sonné composa plusieurs épitaphes. Il relate les recherches ci-dessus citées de Valous, de Vingtrinier, de Heulhard sur des instruments de chirurgie inventés et dessinés par Rabelais ; il relève les divers passages dans lesquels il a parlé de Lyon, mentionne ses contemporains et amis et l'étudie comme auteur, traducteur, faiseur d'almanachs, etc. Mais pourquoi en fait-il un *garde national* (1) (p.35) ? Rabelais, moine bénédictin, engagé dans les ordres par son titre de bachelier en médecine, ne devait pas être astreint à porter la hallebarde.

Malgré tant d'études antérieures, pour les médecins en général, mais surtout pour ses successeurs à l'Hôtel-Dieu, il y a une lacune. On ne connaît pas Rabelais médecin de l'hôpital, on voudrait pouvoir se le figurer, parcourant les salles, dictant ses prescriptions, surveillant les pansements. On voudrait savoir ce qu'était l'Hôtel-Dieu à cette époque, quels administrateurs le régissaient, quel chirurgien, quel apothicaire exécutaient les prescriptions, quels serviteurs ou servantes veillaient sur les malades. Enfin ne serait-il pas intéressant de savoir quels étaient ces malades et quelle était à cette époque la mortalité d'un hôpital ?

Pour ce qui concerne Rabelais lui-même, il est douteux qu'on puisse recueillir des documents nouveaux. Mais en compulsant diverses publications et surtout les riches collections de nos archives hospitalières (2), on peut se figurer ce qu'était l'hôpital lui-même vers 1533, faire revivre ceux qui furent ses contemporains et ses collaborateurs. A défaut d'une étude sur Rabelais, médecin de l'Hôtel-Dieu, il est possible de décrire l'Hôtel-Dieu au temps de Rabelais.

M. C. Guigue (3) a fait justice de la légende qui attribue

(1) BERTRAND. *Le séjour de Rabelais à Lyon*, Storck (s. d.).

(2) Comme on le verra plus loin, j'ai largement puisé dans les archives de l'Hôtel-Dieu et de la Charité. Je ne saurais assez remercier M. Bréghot du Lut, archiviste des Hôpitaux, qui a bien voulu s'intéresser à mes recherches et les faciliter.

(3) M. C. GUIGUE. *Recherches sur Notre-Dame de Lyon, hôpital fondé au VI<sup>e</sup> siècle... Origine du Pont de la Guillotière et du Grand Hôtel-Dieu*, Lyon, Scheuring, 1876.

à Childebert et Ultrogothe la fondation de l'Hôtel-Dieu. L'hôpital de fondation royale était dans le quartier Saint-Paul; celui du Pont-du-Rhône fut l'œuvre d'une puissante confrérie laïque, celle des Confrères du Saint-Esprit ou Frères Pontifes. Ce sont les historiens du XVII<sup>e</sup> siècle qui ont accrédité cette légende. Cependant, même alors, la tradition et peut-être des titres aujourd'hui perdus conservaient le souvenir de l'origine réelle de notre grand Hôtel-Dieu. Le 7 octobre 1645, un arrêt du Conseil d'Etat l'exemptait de certaines taxes, s'appuyant sur ce fait que « l'hôpital était purement laïque, avait été fondé par les habitants et était régi et gouverné par les prévôts des marchands et échevins, ceux-ci nommant pour être sous eux les administrateurs » (1).

Notre Hôtel-Dieu n'a donc pas l'illustre origine qu'on lui attribue généralement; elle n'en est peut-être que plus respectable. En effet, il en coûtait peu au roi Franc, pour doter son hôpital aux dépens des seigneurs Burgondes; c'est avec le produit de leurs cotisations et de leurs dons, c'est de leurs deniers que les Confrères du Saint-Esprit établirent et dotèrent le leur.

Dans le voisinage de l'an mil, alors que chaque seigneur féodal, souverain sur sa terre, interceptait les communications et exigeait des péages, alors que les malfaiteurs infestaient les routes, une vaste association laïque se forma pour faciliter les pèlerinages et aussi les échanges. C'était la confrérie du Saint-Esprit ou des Frères Pontifes. Ils veillaient, dans la mesure de leur forces, à la sécurité des routes et prêtaient main forte aux voyageurs; ils construisaient des ponts pour faciliter les communications et bâtissaient des hôpitaux pour recueillir les pèlerins, les voyageurs et les malades. Toutes les classes de la société se confondaient dans cette association; à côté d'évêques, de seigneurs, de chevaliers, on y voit « Hugues de Vivers, verrier, sa femme et sa fille, et « Jacquemet leur fils, Jean Dufour, brodeur », etc.

(1) *Archives de Lyon*. Inventaire Chappe, t. XIX. Hôtel-Dieu, n° 69.

La section lyonnaise de la confrérie « *ad petitionem civium nostrorum qui opus pontis in custodiam habent* », dit Jean de Bellesme, archevêque de Lyon (1180-82), commença la construction du pont du Rhône (pont de la Guillotière), et, dans le voisinage, probablement près de la pharmacie actuelle, bâtit un hôpital. Cet hôpital, dit du Saint-Esprit ou du Pont-du-Rhône, fut probablement très petit, de 12 lits peut-être, comme beaucoup de ceux de cette époque, l'œuvre principale, celle du Pont, absorbant presque toutes les ressources.

Bien que l'association eut presque toujours, sinon toujours pour recteur un ecclésiastique, elle finit par porter ombrage à l'archevêque. En facilitant le commerce et les voyages, elle favorisait aussi l'échange des idées. « Sous son apparence « religieuse, bénéficiant même d'indulgences pontificales, « elle tendait à substituer, aux souverainetés épiscopales, « l'autonomie communale et même une fédération républi-  
« caine » (1).

On conçoit que les archevêques ne purent tolérer longtemps une association qui minait leur autorité. En 1308, Pierre de Savoie, *justis et rationalibus causis ipsum moventibus*, enleva aux Confrères du Saint-Esprit la direction de l'œuvre du Pont et celle de l'Hôpital pour la confier aux religieux de l'abbaye d'Hautecombe, qui les transmirent, en 1314, à ceux de l'abbaye de la Chassagne. Ces derniers, trouvant trop onéreuse l'œuvre du Pont, la remirent aux consuls en 1334, se réservant l'hôpital qui n'avait pas vraisemblablement pour eux les mêmes inconvénients.

Ils le conservèrent jusqu'en 1478, et il semble que durant cette période, l'hôpital fut bien mal géré. Déjà en 1328, les citoyens lyonnais avaient adressé une plainte au pape au sujet de l'aliénation par les religieux de biens affectés à l'œuvre du Pont, et Guigue nous montre qu'en 1334, les religieux appliquaient à leur usage les trois quarts des revenus

(1) VALSON et VINGTRINIER. *Écully*, p. 42. Voir aussi GUIGUE, *Bibliothèque historique du Lyonnais*, 104.

La section lyonnaise de la confrérie « *ad petitionem civium nostrorum qui opus pontis in custodiam habent* », dit Jean de Bellesme, archevêque de Lyon (1180-82), commença la construction du pont du Rhône (pont de la Guillotière), et, dans le voisinage, probablement près de la pharmacie actuelle, bâtit un hôpital. Cet hôpital, dit du Saint-Esprit ou du Pont-du-Rhône, fut probablement très petit, de 12 lits peut-être, comme beaucoup de ceux de cette époque, l'œuvre principale, celle du Pont, absorbant presque toutes les ressources.

Bien que l'association eut presque toujours, sinon toujours pour recteur un ecclésiastique, elle finit par porter ombrage à l'archevêque. En facilitant le commerce et les voyages, elle favorisait aussi l'échange des idées. « Sous son apparence « religieuse, bénéficiant même d'indulgences pontificales, « elle tendait à substituer, aux souverainetés épiscopales, « l'autonomie communale et même une fédération républi- « caine » (1).

On conçoit que les archevêques ne purent tolérer longtemps une association qui minait leur autorité. En 1308, Pierre de Savoie, *justis et rationalibus causis ipsum moventibus*, enleva aux Confrères du Saint-Esprit la direction de l'œuvre du Pont et celle de l'Hôpital pour la confier aux religieux de l'abbaye d'Hautecombe, qui les transmirent, en 1314, à ceux de l'abbaye de la Chassagne. Ces derniers, trouvant trop onéreuse l'œuvre du Pont, la remirent aux consuls en 1334, se réservant l'hôpital qui n'avait pas vraisemblablement pour eux les mêmes inconvénients.

Ils le conservèrent jusqu'en 1478, et il semble que durant cette période, l'hôpital fut bien mal géré. Déjà en 1328, les citoyens lyonnais avaient adressé une plainte au pape au sujet de l'aliénation par les religieux de biens affectés à l'œuvre du Pont, et Guigue nous montre qu'en 1334, les religieux appliquaient à leur usage les trois quarts des revenus

(1) VALSON et VINGTRINIER. *Écully*, p. 42. Voir aussi GUIGUE, *Bibliothèque historique du Lyonnais*, 104.

de l'hôpital (1). Quand, en 1478, les moines remirent aux consuls l'hôpital du Pont-du-Rhône, il tombait en ruine et ses revenus étaient presque nuls.

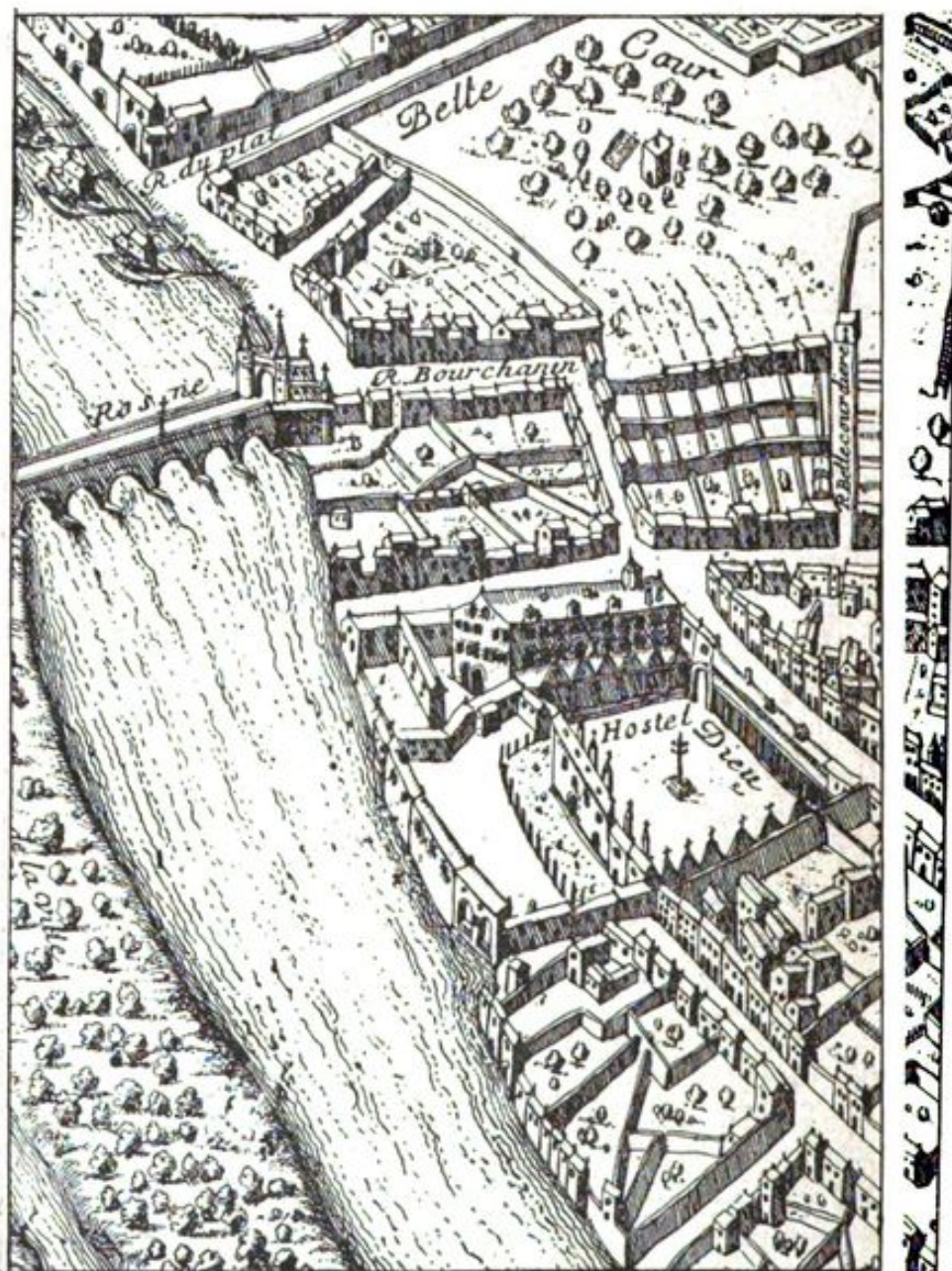
L'hôpital dont Rabelais fut le médecin était-il celui qu'avaient bâti les Confrères du Saint-Esprit ? C'est bien douteux, l'hospice primitif devait avoir une bien moindre importance. Était-ce un autre hôpital construit par les religieux de la Chassagne et réparé par les échevins lyonnais, comme semble l'admettre Guigue ? C'est peu probable, les ordres religieux à cette époque considéraient un hôpital comme un bénéfice dont ils s'appliquaient les revenus, et les religieux de la Chassagne ne semblent pas avoir agi autrement. Ils n'auraient pas construit un immense et somptueux bâtiment qui ne pouvait leur rapporter que des frais. Il me paraît bien plus probable que le vaste édifice qui existait en 1530 avait été construit par les soins de la municipalité lyonnaise ; qu'on ne s'était pas contenté de réparer l'ancien bâtiment, mais qu'on en avait construit un nouveau. En effet, une note mentionne que les « passants sont logés au corps vieux de l'hôpital » ; d'autre part, dans un acte du 5 novembre 1480, on trouve la mention suivante :

« Mesmement, pour parfaire la maison de l'hospital du Pont du ronne de lion fonde en l'honneur de Nre dame de pitie qui puis peu de jours en ça a este bati et somptueusement entomure affin de y pouvoir loger et recueillir les pauvres de jh crist » (2).

Le Consulat avait pris possession de l'hôpital du Pont-du-Rhône en 1478. On voit qu'en 1480, l'hôpital venait d'être bâti et n'était pas achevé, puisque Jean de la Roche veut contribuer à le « parfaire ». Je crois donc pouvoir affirmer que l'Hôtel-Dieu qui existait du temps de Rabelais était celui que la municipalité avait fait bâtir « somptueusement » de 1478 à 1480.

(1) GUIGUE. *Notre-Dame de Pitié*, p. 101.

(2) *Archives de l'Hôtel-Dieu*. Donation par Jean de la Roche de l'hôpital de Saint-Georges à l'Hôtel-Dieu, copie sur parchemin du XVI<sup>e</sup> siècle.



L'Hôtel-Dieu au XVI<sup>e</sup> siècle.

Pour l'hôpital même, c'est-à-dire les bâtiments, il existe deux sources de renseignements : un plan et une description.

Le plan est le grand plan scénographique de la ville de Lyon au XVI<sup>e</sup> siècle, dont la Société de topographie historique a publié une reproduction et dont une foule de documents attestent l'exactitude, M. Grisard a établi par une longue et savante discussion (1) qu'il fut dressé au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle (entre 1544 et 1553), c'est-à-dire une quinzaine d'années seulement après le départ de Rabelais. Le P. Menestrier en fit graver au XVI<sup>e</sup> siècle une réduction très fidèle, au moins pour la partie qui nous intéresse, à laquelle nous avons emprunté l'Hôtel-Dieu et son voisinage.

Un hôpital ne se modifie pas sensiblement durant une si courte période d'années sans que les archives en fassent mention. Or si, en réalité, on y ajouta en 1534 et 1540 quelques bâtiments, il furent loués, les premiers en 1537, les autres en 1547 ; ce n'étaient donc pas des parties essentielles de l'hôpital. Ces maisons nouvelles devaient avoir une issue particulière, elles étaient par conséquent sur les rues avoisinantes. Je suppose qu'il s'agissait des maisons bâties sur la rue de l'Hôpital, où, plus tard, on logea les passants, et où l'on établit les chambres dites *des diètes* ou *de probation*, c'est-à-dire les salles d'isolement pour les contagieux et les suspects ; mais les bâtiments de l'hôpital même ne durent subir aucun changement notable.

La description se trouve dans un ouvrage intitulé : *La Police de l'Aulmosne de Lyon*, imprimé chez Seb. Gryphius, 1539, avec privilège pour deux ans comme il appert à la fin du liure.

Ce livre ayant été imprimé quatre ans seulement après le départ de Rabelais, nous donne très probablement l'état de

(1) GRISARD. *Notice sur les plans et vues de la ville de Lyon*. Lyon, 1891, in-4, p. 53.

(2) DAGIER. *Histoire chronologique de l'Hôtel-Dieu*, I.

l'hôpital tel qu'il était de son temps. Il est actuellement très rare, et c'est sur un exemplaire qui se trouve aux archives de la Charité que j'ai copié textuellement cette description en abrégeant seulement quelques parties d'un intérêt secondaire.

« Pour les pauvres malades, il y a aussi en ladite ville  
« de Lyon le grand Hostel-Dieu duquel les conseillers et  
« eschevins de ladite ville sont Recteurs et Administrateurs  
« par Bulle Apostolique auquel ils commettent officiers et  
« serviteurs a gaiges pour servir et faire les affaires d'icel-  
« luy assavoir ung prestre, ung medecin, ung cyrurgien,  
« ung apothicaire, ung procureur ou receveur, ung clerck  
« ou contreroleur, ung pourvoyancier ou maistre d'hostel,  
« deux serviteurs pour porter et aller quérir les malades où  
« ils sont, les nourrissees des petits enfans trouvez et expo-  
« sez, ung boulangier, ung portier.....

« Et pour servir les malades audict Hostel Dieu il y a  
« dix huict ou vingt religieuses tant repenties que aultres  
« qui sont la dedens rendues pour lhonneur de Dieu et pour  
« servir les pauvres et sont receues par lesdictz conseillers  
« lesquelles sont nourries et habillées aus dépens dudict  
« Hostel Dieu d'ou il y en a une qu'on nomme la mère qui  
« est la maitresse desus les autres et a laquelle toutes les  
« aultres obeissent..... et pour leurs gaiges et loyers elles  
« ont la grace de Dieu et auront le Paradis à la fin.

« Ledict Hostel Dieu est grand et il y a une separation par  
« le milieu avec grands piliers et treilliz dans lequel il y a  
« six rancs de couches d'un bout a aultre les chaslitz de  
« noyer le desus de tapisserie tous netcz blancz et bien  
« accoustrez. D'un coste sont les hommes et de l'autre sont  
« les femmes qui se voyent tous sans qu'ilz fréquentent les  
« ungs parmy les aultres et au milieu a une grande chemi-  
« née ou lesdictz pauvres se chauffent quand il fait froid  
« les hommes de leur coste les femmes de l'autre.

« Et a lung des bouts dudict Hostel Dieu a une chapelle  
« que tous les malades peuvent voir de leur couche ou le  
« prestre dit chacun iour la messe.

« Et est a noter que quand il entre ung malade audict  
« Hostel Dieu il est escript et enregistre nom et surnom et  
« le lieu dou il est et le iour quil y entre et le faict on con-  
« fesser par le prestre de leans.

.....  
« Il y a audict Hostel Dieu ung aultre corps et bastiment  
« expressement ediffie separe de laultre ou il a deux rans  
« de couches ou l'on retire les pauvres femmes enceintes et  
« sont la dedans nourries iusques elles sont deslivrees et re-  
« levees. Et aussi tous les petits enfans orphelins trouvez et  
« exposez lesquelz dedans sont par les nourrisses allaictes  
« et nourriz iusques ils sont daage pour les faire apprendre  
« qu'on les remectz ausdictz administrateurs de ladicte  
« Grand Aulmosne qui les retirent avec les aultres enfans  
« orphelins qu'ils tiennent et nourrissent a l'hospital de la  
« Chana ou ils sont par leurs maistres instruitz et appriz a  
« lire et a escrire et puis mis a maistre avec les autres.

.....  
« Il y a aussy dans ledict Hostel-Dieu une boutique dap-  
« pothicaire bien meublee et fournie de drogues et mede-  
« cines que les espiciers et apothicaires de ladicte ville de  
« Lyon fournissent et entretiennent a leur despens pour  
« lhonneur de Dieu, Charite et Aulmosne, et lesditz Con-  
« seillers y tiennent un apothicaire homme de bien aux  
« gaiges dudict Hostel Dieu lequel veoit à toutes heures les  
« pauvres malades avec ledict médecin duquel il receoit les  
« ordonnances.

.....  
« Il y a aussi ung medecin et ung chirurgien scavans et  
« experimentez qui vont deux fois le iour visiter lesdictz  
« pauvres malades et penser leurs ulcères et leur ordonner  
« ce quilz voyent que leur est necessaire et font tres bien  
« leur devoir pour les secourir (1). »

(1) *La Police de l'Aulmosne*, p. 46-50.

En réunissant les indications données par le plan et celles qui résultent de cette description, on peut se figurer ce qu'était alors l'Hôtel-Dieu. C'était un vaste édifice à un étage surmonté d'un grenier, s'étendant de l'est à l'ouest, éclairé latéralement par neuf fenêtres ceintrées, et devant avoir, d'après l'échelle du plan, 80 mètres environ de longueur et 24 mètres de largeur. Il occupait l'emplacement où se trouve à présent la chapelle, mais se prolongeait bien plus loin du côté du Rhône et couvrait une largeur beaucoup plus considérable.

Les salles du Grand Dome avaient, avant le morcellement opéré dans le cours de ces dernières années, 68 mètres de long et 15 mètres de large. L'ancien Hôtel-Dieu, comparé à une de ces salles, était donc d'un cinquième plus long et de deux cinquièmes plus large, aussi pouvait-il avoir six rangs de lits, alors que les salles actuelles n'en comportent que quatre.

A l'extrémité occidentale, vers le portail de l'église actuelle, se trouvait la chapelle dont on voit le clocher sur le plan; puis une vaste salle commune à six rangs de lits, coupée au milieu par des piliers et un treillis séparant les malades des deux sexes. A l'autre extrémité se trouvaient probablement quelques-uns des services généraux, cuisine, lingerie, dépendances à l'usage du personnel, peut-être aussi la pharmacie.

Les femmes enceintes, les nourrices et les enfants adoptifs occupaient un autre bâtiment, peut-être celui qui est figuré sur le plan entre l'hôpital et le Rhône. Cette maternité était alors de date récente à l'Hôtel-Dieu; elle avait été établie seulement en 1525. Jusqu'alors l'isolement devait y être bien imparfait. Elle avait été précédée de plus de 200 ans par une autre maternité, ainsi que le prouve la note suivante :

« En 1262, Brunna de Grandmont, abbesse de Saint-  
« Pierre, concéda en emphytéose a l'hôpital Sainte-Cathe-  
« rine, une maison léguée à cet hôpital par Antoine  
« de Rancies, recteur dudit hôpital, « *attendentes quod*

« *dicta domus sil quamplurimum necessaria dicto hospi-  
tali ad opus pauperum mulierum de puerperio in ipso  
hospitali confluencium et relevantium* » (1).

Il y a donc plus de 600 ans qu'on a pratiqué à Lyon l'isolement des maternités.

Il n'existe aucun inventaire du mobilier antérieur à 1548. L'Hôpital avait alors 32 lits dans la salle des femmes, 32 aussi dans celle de hommes, 7 dans celle des diètes, 10 dans celle des enfants, 14 dans le dortoir des sœurs et 3 dans la chambre des prêtres. Ces lits étaient « en boys de noyer, « garnis de coultre et coussin de plume, a fleyne de Lunel, en « chacun d'eux il y avait : deux linceuls de chanvre, une « couverture catalloigne blanche, une autre couverture en coul- « leur par dessus. Le courtinage était de futaine d'Allemai- « gne ou de tapisserie d'Auvergne ». A l'époque de Rabelais le nombre des lits était probablement moins considérable. Le total moyen des malades était, comme on le verra plus loin, de 180 environ. En admettant le chiffre de 74 lits, on voit qu'il fallait coucher trois malades ensemble.

N'oublions pas enfin cet inventaire de l'arsenal daté de 1543 : 2 *speculum matricis*, une trépanne composée de 13 pièces, et ayant deux manches mobiles, un bâillon, un *speculum auris* et un élévatoire.

Voilà ce que l'on sait de l'Hôpital, passons maintenant au personnel.

*Recteurs.* — L'Hôpital du Pont du Rhône était à cette époque, sous la direction des échevins, qui étaient au nombre de 12, et se renouvelaient chaque année, par moitié, Rabelais, pendant les 27 mois qu'il fut en fonction, se trouva en rapport avec trente d'entre eux dont il est facile de retrou-

(1) GUIGUE. *Obituaire de Saint-Pierre*, p. 75.

ver les noms. Dans cette liste bien des noms sont aujourd'hui complètement oubliés, mais plusieurs ont brillé dans notre histoire locale. On y trouve un Laurencin, un Baronnat, un de Bourges, un Sala, un Chaponay, un Camus, un de la Porte, un Gadagne même, Thomassin de Gadagne qui faisait alors bâtir l'hôpital Saint-Thomas ou hôpital de Gadagne pour les pestiférés. Mais, entre tous ces noms, il en est un qui attire particulièrement l'attention, c'est celui du célèbre médecin Symphorien Champier.

Champier fut nommé échevin pour la deuxième fois en 1533; il siégea seulement en 1534 et quitta sans doute Lyon en 1535 pour remplir ses fonctions de médecin du duc de Lorraine, pendant la guerre que faisait alors François I<sup>er</sup> à Charles-Quint, et cette campagne valut à la France la conquête de la Savoie. Il était certainement à Lyon en 1534, c'est-à-dire pendant le séjour de Rabelais à l'Hôtel-Dieu, car il publia alors plusieurs ouvrages. Il est donc certain qu'il y eut entre eux des rapports assez fréquents. Les échevins s'occupaient beaucoup de l'Hôpital; peut-être même l'assistance obligatoire d'un recteur à la visite du médecin, assistance attestée par les plus anciens règlements, remonte-t-elle à cette époque. Champier dut, à son tour, présider à la visite. Les rapports pouvaient-ils être bien cordiaux entre le rogue docteur et le joyeux bachelier en médecine? Entre l'homme infatué de sa noblesse, non seulement de celle dont il pouvait être fier à juste titre, ayant été créé chevalier sur le champ de bataille de Marignan, mais d'une autre plus hypothétique qui le faisait descendre d'une ancienne famille dauphinoise, et le fils du vigneron de Chinon? Sur ce point les documents font défaut; cependant il n'est pas douteux que Champier, homme éminent malgré ses travers, ne put méconnaître l'immense érudition de son subordonné. Je soupçonne même qu'il ne fut pas étranger à la nomination de Rabelais à la place de médecin de l'Hôtel-Dieu, place à laquelle il faut bien reconnaître qu'il avait fort peu de titres.

Champier a été bien diversement jugé. Pour J.-C. Scaliger  
« c'est un insigne ardelion, insolent, bouffi d'arrogance et  
« d'orgueil et se pavanant de son titre d'archiatre parce  
« qu'il est le Dieu des méchants (*archi, ater*), il n'y a pas  
« dans son âme un brin de candeur; faussaire, envieux,  
« inepte, il a mis son nom aux œuvres d'autrui en ayant  
« soin d'y changer çà et là quelques mots pour faire connaî-  
« tre qu'il y a mis la main » (1).

Risichus a une opinion bien différente :

« Qui fut jamais doué d'autant d'éloquence ? qui eut ja-  
« mais un aussi vaste génie ? qui pourrait se vanter, à moins  
« d'être inspiré par l'esprit divin, de l'égalier dans tout ce  
« qu'il écrit » (2).

Haller l'estime « non indoctus homo, polygraphus et col-  
« lector, semi barbarus tamen » (3).

Allut, son biographe, tout en rendant justice à son mérite,  
le juge ainsi :

« Un pédant, hérissé de grec et de latin... Son fatras  
« scientifique, qui excita tant d'enthousiasme parmi ses  
« contemporains, mais dont la lecture causerait aujourd'hui  
« des nausées aux plus robustes et aux plus hardis investi-  
« gateurs des vieilleries de notre littérature.... » (4).

On peut aujourd'hui le juger impartialement, Champier,  
docteur en médecine, docteur en théologie, helléniste émi-

(1) ALLUT. *Étude sur Symphorien Champier*. Lyon, 1869, p. 67.

*Ardelio mirus, insolens, tumens, turgens,  
Titulo archiatri quod Deus sit atrorum.*

.....  
*Falsorius seu invidusque, ineptusque,  
Scriptis alienis indidit suum nomen,  
Uno alterove vocabulo usque mutato  
Dum ex officina barbarissima agnoseas.*

(2) ALLUT. *Loc. cit.*, 57.

(3) — — 75.

(4) — — 91.

ment, semble avoir voulu montrer qu'il était capable d'écrire « *de omnis re scibili* ». Dans la liste d'une centaine d'ouvrages qu'il a publiés on trouve de tout, des vers et de la prose, du latin et du français ; il a écrit des ouvrages d'histoire, de théologie, de blason, d'astrologie, d'arithmétique, de matière médicale, de philosophie, beaucoup d'ouvrages de médecine, des traductions, des dissertations sur des textes grecs. On lui doit le premier dictionnaire des termes de médecine, le premier essai d'une biographie des anciens médecins, le premier traité de matière médicale indigène. Il est encore un des premiers médecins français qui ait parlé de la syphilis (1) et de la suette anglaise. Sans doute la plupart de ses ouvrages méritent amplement l'oubli dans lequel ils sont tombés. On s'intéresse peu à sa chronologie de nos rois, dont quarante ont régné (d'après lui) avant Pharamond, à partir de Marcomir, fils d'Antéonor, roi des Scythes, autrefois Troyens, 440 ans avant l'ère chrétienne. On reste sceptique quand il affirme que Vienne fut fondée au temps de Lycurgue par Venerius qui vint d'Afrique, et qui, l'ayant construite en deux ans, lui donna le nom de Bienna. Mais on ne peut douter qu'il avait une érudition immense, et ses défauts ne sont peut-être que l'exagération de ceux de ses contemporains.

Quoi qu'il en soit, il est certain qu'il avait à Lyon une influence considérable. Presque dès son arrivée dans notre ville où il avait été précédé par la réputation que lui avait faite sa « *Nef des dames vertueuses* », il se mariait avec une cousine germaine de Bayard, ce qui lui ouvrait les portes des plus nobles maisons de la cité. Dès 1504, il est choisi pour faire l'oraison doctorale. En 1519, il est nommé échevin. Quand ses fonctions sont expirées et qu'il n'est plus appelé que comme notable aux délibérations du Consulat, on le voit faire prévaloir son opinion sur celle de la majo-

(1) *De pudendagrâ quam nostri néopolitanum morbum, itali vero gallicum vocant (in Castigationes, etc., f<sup>o</sup> cvi).*

rité des conseillers. Ainsi, en 1529, les échevins, obligés de se procurer des ressources pour la construction des fortifications de la ville, voulaient mettre une taxe sur le blé, ce fut Champier qui les détermina à mettre cet impôt sur le vin, et telle fut la cause de la *grande rebeyne*, dans laquelle les émeutiers pillèrent sa maison. Ce fut lui aussi qui fut chargé par le Consulat de l'organisation du collège de la Trinité, ébauche de notre lycée actuel; ce fut lui qui en choisit les professeurs et régla l'ordre des études. Il n'est donc pas douteux que l'influence de Champier sur les magistrats de la ville était grande, et que, en particulier, pour le choix du médecin de l'Hôpital, il est bien admissible qu'ils ont pu facilement s'en rapporter à son incontestable compétence.

Rabelais, nous en avons la preuve par sa signature sur les registres de la Faculté de Montpellier, Rabelais prit sa première inscription de médecine le 16 septembre 1530. Le 1<sup>er</sup> novembre de la même année il était promu au grade de bachelier, sans examen, semble-t-il, en raison de son mérite exceptionnel. Pendant l'année 1531, il fit, selon Astruc, des cours de médecine, expliquant les *Aphorismes* d'Hippocrate et l'*Ars parva* de Galien; il suivit les exercices de l'École et fit, dit-on, des leçons sur les plantes. Mais dès le début de l'année 1532 il devait être à Lyon, car il y publia deux ouvrages :

Hippocratis ac Galeni libri aliquot ex recognitione Francisci Rabelæsii. Lugd., 1532, in-8° (Gryphius).

Joannis Manardi Ferrariensis medici, epistolarum medicinalium, tomus secundus, numquam antea in Gallia encusus. Lugd., 1532.

Or, dès le mois de novembre de cette année, nous le voyons médecin de l'Hôtel-Dieu, alors qu'il n'a guère plus d'une année d'études médicales, et qu'il n'est certainement que bachelier en médecine, puisque les registres de la Faculté de Montpellier montrent qu'il fut reçu docteur le 22 mai 1537.

Quelle raison a pu déterminer le Consulat à faire un semblable choix? Les docteurs en médecine ne manquaient pas

à Lyon, il serait facile d'en citer dix exerçant à cette époque. La place était recherchée, puisque, aussitôt après le départ de Rabelais trois candidats, M<sup>e</sup> Charles (1), Canappe et Ducastel se présentent pour l'obtenir. Rabelais était certainement un élève en médecine exceptionnel, un incomparable helléniste, mais les échevins étaient incompétents pour apprécier son mérite et ne devaient voir en lui qu'un étudiant n'ayant qu'une année d'étude, pourvu seulement du titre de bachelier et n'ayant peut-être jamais eu l'occasion de soigner des malades. Ne devaient-ils pas se demander s'il était prudent de lui confier le service de l'hôpital ?

Cette nomination se comprend très facilement si l'on admet l'intervention de Champier. Helléniste lui-même et grand admirateur d'Hippocrate, il était capable d'apprécier l'érudition de Rabelais. Puis il avait déjà publié un ouvrage intitulé : *Sylve medicinales de simplicibus*, etc., etc., *Lugd. Janot de Campis*, 1507. Rabelais, particulièrement versé dans la connaissance des plantes, pouvait être pour lui un collaborateur précieux. Or, pendant les années 1532, 1533, 1534, Champier a publié :

1° *Castigationes seu emendationes pharmacopolorum sive apothecariorum*. *Lugd.*, Jean Crespin, avril 1532.

2° *Le Myrouel des apothicaires et pharmacopoles par lequel est demonstre comment apothiquaires communément errent en plusieurs simples médecines*, etc., etc. *Lyon, Marchal*, 1532 (fin de l'année).

C'est la traduction des *Castigationes*. Il s'agit dans ce livre des diverses falsifications de médicaments employés dans la composition de la thériaque, des sophistications et substitutions de simples : la tithymale, par exemple, donnée pour du turbith et causant un empoisonnement.

(1) Un seul médecin de cette époque porte le prénom de Charles, c'est Charles Marais ou du Marais, cité par Rabelais, V. xxx. « J'y vids un « chameleon... tel que me l'avoit quelques fois montré Charles Marais, « médecin insigne en la noble cité de Lyon, etc. »

3° Hortus Gallicus pro Gallis in Gallia scriptus... in quo Gallos in Gallia omnium ægritudinum remedia reperire docet nec medicaminibus egere peregrinis quum Deus et natura de necessariis unicuique regioni provideat. Lugd., Melchior et Gaspard Trechsel, 1533.

4° Gallicum pentapharmacum... Rhubarbaro, agarico, manna, terebenthina, et sene Gallicis constans. Lugd., Melch. et Gasp. Trechsel, 1533.

5° Cribatio medicamentorum fere omnium in sex digesta libros, Lugd. Seb. Griphius, 1534.

Soit, au total, cinq ouvrages sur la matière médicale indigène en deux ans, pendant que Rabelais est médecin de l'Hôtel-Dieu et que Champier réside à Lyon. Puis, cette époque passée, soit qu'il juge le sujet épuisé, soit que son collaborateur lui fasse défaut, il renonce absolument à ce genre d'étude. En 1536, il publie *Epistola in libros sancti Pagnini*. En 1537. 1° le *Petit dialogue de noblesse* ; 2° *De monarchia Gallorum campi aurei* ; 3° Lib. VII. *De dialectica, rethorica, geometria, arithmetica, astronomia, musica, philosophia, medicina, theologia, etc.*

Comme conclusion de ces recherches n'est-il pas permis de supposer que la place de médecin de l'Hôtel-Dieu fut, pour Rabelais, la récompense de sa collaboration anonyme aux œuvres de Champier, surtout si l'on se rappelle que Scaliger l'a formellement accusé de mettre son nom aux livres d'autrui (*scriptis alienis indidit suum nomen*).

Dans l'ouvrage de Rabelais rien ne rappelle ses fonctions de médecin de l'Hôpital, ni ses rapports avec Champier. Il se borne à mettre, par malice, le *Campi clysteriorum per S. C.* (1), dans la bibliothèque de Saint-Victor (II, 7), à côté du *Cacatorium medicorum*, entre le Ramoneur d'as-

(1) Voici le véritable titre : *Clysteriorum campi contra Arabum opinionem pro Galeno sententia ac omnium grecorum medicorum doctrina a. D. Symphoriano, aurato equite ac Favergie domino digesti, etc., etc.*, Lugd., 1528.

trologie et le Tireped des apothicaires. N'y a-t-il pas là une allusion ? Champier n'a pas écrit le Tireped, mais le *Myrouel des apothicaires* et aussi *Les lunectes des cyrurgiens et barbiers*.

*Médecin.* — Les archives ne nous renseignent que sur l'entrée et le départ de Rabelais, elles sont muettes pour tout ce qui concerne sa conduite à l'Hôpital et la manière dont il se comporta avec ses malades. Mais, sur ce point, nous avons le témoignage de Rabelais lui-même et on doit le croire véridique. « Aussi me suis-je accoustré non pour  
« me gorgiaser et pomper, mais pour le gré du malade, le-  
« quel je visite, auquel seul je veulx entièrement complaire  
« en rien ne l'offenser et fascher... le minois du médecin  
« chagrin, tétrique, rebarbatif, catonian, malplaisant, mal-  
« content, sévère, rechigné, contriste le malade ; les paroles  
« propos, abouchemens et confabulations avecques les ma-  
« lades de la part desquels seroit appelle, toutes doivent a  
« un but tirer et tendre a une fin, c'est le resjouir sans  
« offenser Dieu et ne le contrister en façon quelconque (1) »

On trouve dans son œuvre quelques préceptes d'hygiène, celui-ci par exemple : « Tenez vous chauldement, évitez les catarrhes. » Quant à sa thérapeutique, les simples y jouaient certainement un grand rôle. Il mentionne fréquemment dans son ouvrage les propriétés des plantes, ainsi : « Aristolochia  
« qui aide les femmes en mal d'enfant, lichen qui guérit  
« les maladies de son nom, malve qui mollifie, callitrichum  
« qui fait les cheveux beaux, etc. » Ailleurs il parle de l'influence du nénuphar et *nympha heraclia* sur les femmes en couches, de la semence de saule sur les nonnains vicieuses, etc., il cite encore la cheneve, le *periclymenos*, le tamaris, la vitex, la mandragore, la ciguë, l'ache, le panicaut et bien d'autres plantes (2).

(1) Prol. du liv. IV.

(2) V. notamment III, L et LI.

On a bien rarement l'indication d'un traitement ou de ses résultats, sauf cependant les effets du traitement de la vérole (Prologue du liv. II) ; on en trouve cependant quelques-uns : ainsi l'extirpation des cirons dans la gale, l'audition d'un sermon comme remède contre l'insomnie (I, chap. xli). Mais n'y a-t-il pas un peu de scepticisme dans cette exclamation du moine : « C'est bien médiciné, cent « diables me saultent au corps s'il n'y a pas plus de vieulx « yvrognes qu'il n'y a de vieulx médecins. »

Les héros de Rabelais sont rarement malades ; son but est d'égayer le lecteur et l'on ne peut rire d'un malheureux, *res sacra miser*. On trouve cependant une véritable maladie de Pantagruel, c'est évidemment un embarras gastrique fébrile. Son urine, sous l'influence de la fièvre sans doute, était devenue extrêmement chaude, c'est à cela que nous devons les eaux thermales de France et d'Italie ; ce symptôme disparut par l'usage de drogues lénitives et diurétiques. Contre la maladie principale, l'embarras gastrique, un éméto-cathartique était indiqué. L'effet purgatif fut obtenu par « quatre « quintaulx de scamonnée colophonique ; six-vingts et dix- « huit charretées de casse, onze mille neuf cent livres de « rhubarbe sans les autres barbouillements ». Pour l'effet vomitif, on recourut à un procédé étrange, le curage de l'estomac par des pionniers. On se demande pourquoi Rabelais a employé ce mode de traitement ; assurément il connaissait le *cabaret*, je veux dire l'*asarum europeum* dont les propriétés émétiques étaient déjà connues de Dioscoride, de Galien, de Mesué. Avant l'introduction de l'ipécacuana c'était presque toujours le cabaret qui servait de vomitif. Il eût pu employer également la violette, mentionnée également par Dioscoride. A-t-il craint de donner un spectacle pénible en montrant son héros dans les efforts de vomissements ?

A son œuvre de médecin, Rabelais ajouta celle d'éducateur. Un des premiers, sinon le premier, il fit des dissections publiques au grand scandale sans doute de la gent mona-

cale. Et. Dolet, dans ses *Carmina*, fait parler ainsi le *sujet* :  
« Étranglé par le nœud fatal, je pendais misérablement à la potence : fortune inespérée...., me voici l'objet des regards d'une vaste assemblée. Me voici dissequé par le plus savant des médecins qui va faire admirer dans la machine de mon corps l'ordre incomparable, la sublime beauté de la structure du corps humain chef-d'œuvre du Créateur (1) ».

Rabelais, abandonnant ses malades, est assurément blâmable ; plus blâmables encore sont ses amis qui, dans l'espoir de son retour, laissèrent près d'un mois l'hôpital sans médecin. Ce départ subit est évidemment une fuite qu'on a attribué à diverses causes : aventure galante, peur de la peste, crainte du bûcher. Je crois que la dernière est la plus probable. Il agit prudemment en s'éloignant d'une ville dont le séjour devenait dangereux pour lui. Déjà, selon V. de Valous, le tribunal archiépiscopal avait, en 1534, fait le procès d'un marchand suisse, fréquentant les foires, pour cause d'hérésie luthérienne ; une note, dans les Archives de la Charité, mentionne une femme en prison pour hérésie en février 1536 (2). Rabelais devait avoir parmi les moines des ennemis acharnés. Les Cordeliers, si puissants à Lyon, pouvaient-ils oublier qu'il avait été enlevé par violence de l'*in pace* d'un de leurs monastères ? Il avait peut-être entendu murmurer quelque chose de semblable au dialogue de frère Fredon (Rabelais, V. xxix) :

« Or, que vous semble de cestuyci, est-il pas hérétique  
« — Fr. Très.

« Doibt-il pas estre bruslé ? — Fr. Doibt.

« Et le plus tost qu'on pourra ? — Fr. Soit.

« En quelle manière doncques ? — Fr. Vif.

« Si qu'enfin s'ensuive ? — Fr. Mort.

. . . . .

(1) BERTRAND. *Le séjour de Rabelais à Lyon*, p. 41.

(2) Arch. Charité, E. 5, p. 148.

« Que voudriez-vous qu'il fust ? — Fr. Ars.

« On en a bruslé d'autres ? — Fr. Tant.

« Qui estoient hérétiques ? — Fr. Moins.

. . . . .

« Les faut-il pas tous brusler. — Fr. Fault.

Ses protecteurs, les Du Bellay, Tiraqueau, étaient loin. Les échevins, malgré leurs sympathies, ne pouvaient rien. Le 5 janvier 1520, le Consulat avait donné audience à un dominicain, inquisiteur de la foi catholique, qui avait présenté des lettres du roi demandant pour lui aide, conseil et faveur pour procéder à l'inquisition des marrants et hérétiques, et les conseillers avaient répondu qu'ils obéiraient quand besoin serait et requis seraient (1). Peut-être reçut-il quelque avis le prévenant de l'imminence du danger, et comme Clément Marot il se hâta de se mettre en sûreté.

*Chirurgien.* — Pétrequin a reproduit dans son Histoire médico-chirurgicale de l'Hôtel-Dieu, l'acte d'engagement de Benoit du Clusel (2), à la date du 29 août 1529 « pour servir  
« de son métier de chirurgien les mallades journellement de  
« l'hospital du Pont du Rhosne, lequel a promis venir et  
« fréquenter lesdits paouvres et les panser de ce qui concer-  
« nera son mestier et y faire son bon devoir ». Ducluset était encore en exercice au temps de Rabelais, et resta encore trois années après son départ. Il mourut dans les premiers jours de février 1537 (anc. style) = 1538.

10 février 1537 (3). « Pour ce que maistre Benoist du Cluzet  
« barbier et chirurgien de l'ospital et de l'aulmosne est allé de  
« vie à trespas et après ce que maistre Jacques Roy maistre

(1) CLERJON. *Hist. de Lyon*, IV, 233.

(2) *Mélanges de chirurgie ou Histoire médico-chirurgicale de l'Hôtel-Dieu de Lyon*, etc., 1845, p. 25.

Pétrequin l'appelle à tort Du Closet : le nom de ce chirurgien se trouve au moins dix fois dans les Archives de la Charité, écrit tantôt du Clusel, tantôt du Cluset.

(3) *Arch. de la Charité*. E. 5, 257.

« barbier de cette ville a fait requeste luy vouloir bailler  
« l'estat que, icelluy maistre Benoist avoit à ladite aulmosne.  
« Lesd. sieurs après avoir este assemblés et deuement ad-  
« verty des bons soins loyaulte et prudhommie dudit Roy  
« ont iceluy reçu pour barbier et chirurgien de l'aulmosne que  
« souloit avoir et exercer ledit maistre Benoist aux gaiges  
« de 10 livres tournois par an payables la moytie à Noel et  
« l'autre moytié a la saint Jehan... »

Ducluset n'a rien écrit, il s'est borné à faire son devoir de panser les malades. Les Archives de la Charité témoignent de son zèle ; on voit qu'il avait à soigner non seulement les malades de l'Hôtel-Dieu, mais encore ceux des l'aulmone générale, c'est-à-dire les pauvres assistés et les enfants adoptifs de la Chanal et de Sainte-Catherine. Les archives témoignent aussi de son désintéressement qui fut peut-être excessif. La note suivante est tristement significative à cet égard.

17 octobre 1540. « Benoiste, fille de feu maistre Benoist,  
« barbier de l'hospital a este mise a maistre avec Yvette  
« femme de Benoist Gauger chappuys, demourant en rue Nefve  
« pour la servir de chambriere pour une annee aux gaiges  
« de 30 sols payables à la fin de l'année. Ordonne quelle  
« soit habillée d'une robe, d'une paire de soliers et d'une  
« paire de chausses et le reste durant led. bail sera entre-  
« tenu par lad. maistresse ce qu'elle a promist faire (1). »

Ainsi, deux ans après la mort de son père, qui s'était dévoué pendant huit ans au service des malades pour les faibles « gaiges » de 50 livres par an, la fille du chirurgien de l'Hôtel-Dieu et de l'aumône générale était placée comme domestique chez un charpentier de la rue Neuve. L'année suivante, on la trouve chambrière de Madeleine Blondlot (2) « aux gaiges de 2 liv. En 1543, elle est chambrière chez « maistre Benoist Berger de Saint George aux gaiges d'un

(1) *Archives de la Charité*, E. 6. 33.

(2) *Ibid.*, E. 6. 106.

escu » (1). La dernière mention est du 13 septembre 1543 (2), puis elle disparaît.

Les fonctions de chirurgien des hôpitaux ne menaient pas alors à la fortune. En voici encore un exemple de la même époque. Le premier chirurgien de l'hôpital de la Chanal, où étaient admis les enfants orphelins, paraît avoir été Jean de Rodes, déjà cité le 8 mars 1533 (V. S) l'hôpital datant lui-même du mois de janvier de cette même année. Or, à la date du 31 mai 1534 on trouve cette note :

« Pour ce que Jehan de Rodes, barbier des enfans de la  
« Chanal est alle de vie à trespas a luy delaisse troyz petit  
« enfans de quoy lung est a nourisse et nont de quoy vivre  
« pour aultant que Autoine Goyon taincturier de Lion lequel  
« est leur oncle maternel comparoit devant les commis et  
« s'est offert les nourrir pourveu que Mes. luy vouillent  
« ayder.... ont ordonné lesd. commis luy estre baille  
« toutes les sepmaines deux pains et IV sols tourn. iusques  
« aultrement soit ordonné ».

Ne doit-on pas un souvenir à ces humbles tombés indigents à leur poste, victimes peut-être du devoir professionnel, comme à Meunier, chirurgien de l'hôpital Ste Catherine, mort de la peste au milieu de ses malades (1628), à Girard Vaise, à Blaise Manceau, morts en soignant les pestiférés de l'hôpital Saint-Laurent, et à bien d'autres sans doute dont les noms ne se trouvent pas même sous la poussière des archives, tels les 8 médecins et 70 chirurgiens, victimes de l'épidémie de 1628.

Peut-être n'avons-nous pas une idée bien exacte de ce qu'était alors le chirurgien ou barbier, car on lui donne indifféremment ces deux noms, Sans doute il faisait œuvre de barbier, en voici la preuve :

1572-1373. « Retenue de Laurent Guerre, barbier de l'hos-  
« tel Dieu pour fournir les enfans de la Chanal et Sainte

(1) *Ibid.*, E. 2. 216.

(2) *Ibid.*, E. 6. 284.

« Caterine de medicamens et les tondre au prix de 10 livres  
« par an » (2).

Mais il devait aussi faire parfois de grandes opérations. Pendant ses huit années d'exercice Ducluset a dû voir bien des traumatismes. Les mœurs étaient violentes, il y avait sans doute de nombreux blessés. Dans les Archives de la Charité on trouve plusieurs fois cette mention pour justifier une aumone : « privé d'un bras » ou « n'a qu'une jambe ». Qui faisait ces opérations sinon le barbier ? D'ailleurs on constate que pour le Consulat, et même pour les médecins, leur rôle n'était pas aussi effacé qu'on se le figure. S'agit-il de visiter un individu suspect de lèpre ? on le fait examiner par le médecin et le *barbier*. Si une épidémie se déclare dans un hôpital (la Chanal, Ste-Catherine), on appelle en consultation avec le médecin et le *barbier* de l'hôpital un ou plusieurs médecins, un ou plusieurs *barbiers* de la ville et même quelquefois un apothicaire. Ainsi, ces hauts et graves personnages qu'étaient alors les docteurs en médecine ne dédaignaient pas les avis de ces modestes assistants.

*Apothicaire.* — D'après Dagier (3) « les recteurs reconnaissent la nécessité d'avoir un apothicaire sédentaire pour préparer les médicaments surtout dans les cas urgents » auraient, en 1528, nommé apothicaire résidant à l'hôpital, « Simon de Beaulieu, aux gages annuels de dix livres et « la nourriture ».

Ce fut probablement lui qui exécuta les ordonnances de Rabelais, car le 15 août 1535, on trouve encore mentionné « Symon de Montlieu, apothicaire de l'Hostel-Dieu », il s'agit probablement du même personnage, alors maître

(1) *Arch. de la Charité*, E. 4. 54.

(2) *Ibid.*, E. 12, 47.

(3) *Histoire chronologique de l'hôpital général et Grand Hôtel-Dieu de Lyon*, 1830, t. I, 80.

Symon. Il fut peu après remplacé par André de Beaulmont. On ne trouve sur lui aucun renseignement.

*Aumônier.*— Rabelais, ex-cordelier, bénédictin sécularisé, avait évidemment avec l'aumônier des rapports fréquents, car ce dernier devait être mis au courant de l'état des malades pour pouvoir en cas de besoin leur administrer les sacrements. L'aumônier était probablement alors André Carteron, car on le voit entrer en 1528 et c'est seulement en 1550 qu'on en trouve un autre : André Martin « prebtre de l'Hostel Dieu ». On ne sait rien de Carteron, sinon qu'il offrit d'exercer gratuitement son ministère à l'hôpital et que son offre fut acceptée. Un de ses prédécesseurs avait été le héros d'une aventure scandaleuse dont le souvenir n'était certainement pas perdu à l'époque de Rabelais. L'inventaire sommaire des archives communales se borne à cette sèche notice.

1517-1520 : Poursuite judiciaire contre Pierre Carnifex (Bouchier), prêtre attaché à l'Hôtel-Dieu qui, après avoir séduit Claude Dumas, fille repentie, dont il avait la direction spirituelle, « l'avoit engrossée » et avait chassé la nuit cette malheureuse de l'établissement (1).

Les documents de l'époque ont une autre saveur.

Quittance donnée par Jean Laurencin, sacristain de Saint-Nizier et official de Lyon de la « somme de six escus « soleil valant 12 liv. 4 den. pour le vuyde du procez et sentence par lui donnée avec ses accesseurs au prouffit de « lhospital de ladite ville contre maistre Pierre Bouchier, « prebtre dudit hospital à cause de ce qu'il avoit engrossé « Claude de Damas, fille repentie servant audit hospital ; « par laquelle sentence a este condempne ledit Bouchier a « estre mene par les sergens, a son de trompe et teste nue, « aux prisons de Bechevellain et illec estre destenu prison- « nier a pain et eau durant trois ans et estre prive de tous

(1) *Archives dép.*, BB. 38.

« offices et benefices ecclesiasticz et envers ledit hospital en  
« la somme de 500 liv. tourn. et en tous les depens et a estre  
« destenu iusques a ce quil ait tout payé, laquelle sentence  
« fut prononcee lundi dernier passé.

. . . . .

« 5 décembre 1519, compte de Pierre de Chasseu, masson,  
« de Lyon « de ce qu'il a receu sur la nourriture et entretai-  
« nement de Claude de Damas, fille repentie, servant au  
« grant hospital du Pont du Rosne, laquelle maistre Pierre  
« Carnificis, prebste, qui avoit este cordellier, servant et  
« preschant audit hospital son pere spirituel avoit suborne,  
« cogneue et engroissee et laquelle fut baillee par auctorite  
« de iustice en garde audit Pierre de Chesseu du moys de  
« septembre MV<sup>e</sup> dix huict et l'a gardée et nourrie durant sa  
« grosse, durant sa gesine et depuys iusques au dernier  
« iour de novembre MV<sup>e</sup> dix neuf a cause de la prolixite du  
« procès intenté par mess. les conseillers de la ville, recteurs  
« dud. hospital contre led. Carnificis pour avoir reparacion  
« de ladite injure et de plusieurs autres mefaictz perpetrez  
« par led. Carnificis audit hospital. etc., etc, »

*Servantes.* — *La Police de l'aumône* est probablement le premier document qui les qualifie *religieuses* ; en réalité on les appelait servantes, chambrières et plus ordinairement les repenties.

Au XIV<sup>e</sup> siècle, le personnel de l'hôpital du Pont du Rhône comprenait seulement deux moines et trois domestiques, dont un pour leur service particulier et deux pour soigner les malades. Plus tard, quand le Consulat en eut pris possession, on voit figurer une dame Étienne, puis un sieur François de Genas, comme directeurs de l'hôpital (2), assistés évidemment de servantes à gages. Au commence-

(1) GUIGUE. *Bibliothèque historique des Lyonnais*, 1888, p. 84.

(2) GUIGUE. *Recherches sur N.-D. de Pitié*, 108 et suiv.

ment du XVI<sup>e</sup> siècle on voit apparaître un nouveau personnel.

Des filles galantes, terrorisées par les sermons de Jean Tisserant, avaient renoncé à leur vie de débauche et demandé au Consulat un refuge pour « y cacher leur honte et s'y consacrer aux mortifications », on les réunit d'abord à l'hôpital de la Chanal, et, vers 1504, vingt-cinq d'entre elles furent mises au service du grand Hôpital « pour éviter qu'elles n'aient occasion de recheoir au péché ». Dès lors, jusqu'en 1530, le recrutement se fit surtout parmi les pécheuses converties. Avec de semblables éléments, certains désordres étaient inévitables. En 1520, on trouve un ordre à Edouard, grand voyer de la ville, « de faire aulser les murs « de l'Hôtel Dieu du costé du Rhosne pour ce que les gens « et mesmement certains vagabonds passent sur ledit mur et « vont du costé des filles repenties » (1). Une délibération du 16 octobre de la même année ordonne d'y construire une prison. On dut aussi, en 1526, défendre à tous les employés, même aux prêtres, d'entrer après souper dans les salles où veillaient les repenties, à moins qu'ils n'y fussent appelées (2). Les sœurs Hilaire et Couronnée furent poursuivies pour immoralité et malversation (3). Mais, avec le temps, le personnel s'épura. Un certain nombre de veuves obtinrent de soigner les malades et comme « certaines d'entre elles ne gardaient pas dans leurs vêtements la modestie convenable », les recteurs leur imposèrent un costume uniforme blanc à caractère religieux. Jamais cependant, sauf peut-être pendant la période ultra cléricale du règne de Charles X, jamais l'Administration n'a admis leur dépendance d'une autorité autre que la sienne. Elle a subi, à diverses reprises, de rudes assauts, notamment en 1589 et en 1610. En 1589, les échevins qui avaient remis à des citoyens

(1) *Arch. dép.*, BB. 39.

(2) *Bibl. hist. du Lyonn.*, 83.

(3) *Arch. dép.*, BB., 60.

notables la direction de l'Hôtel-Dieu, voulaient faire des servantes de l'hôpital de véritables religieuses; les recteurs répondent que l'intention des fondateurs a été de bâtir un hôpital et non un couvent; pour des pauvres, non pour des religieuses; que les pauvres qui se retirent là pour être soulagés en leurs infirmités, ont plus besoin d'aide corporel que de spirituel et que pour le service il est plus expédient de se servir de filles libres des règles monastiques et d'une vie active que de religieuses continuellement aux prières et aux contemplations (1).

Les sœurs de l'Hôtel-Dieu, même à cette époque, n'ont jamais fait de vœux, mais seulement une promesse toujours révocable de bien servir les malades. Elles sortaient sur leur simple demande, soit pour soigner leurs parents, soit même pour se marier. Voici une preuve sans réplique, que l'Administration ne les considérait pas comme religieuses : en 1639, un citoyen de Lyon, noble Antoine Filaire, avocat et conseiller du roi, laissa sa fortune à l'Hôtel-Dieu avec cette condition qu'on y prélèverait 40 dots de 50 livres pour des filles pauvres. Les recteurs en gardèrent dix pour leur personnel et dans le cours des années suivantes, on voit marier dix sœurs de l'Hôtel-Dieu, auxquelles les recteurs donnent, outre la dot laissée par Filaire, une dot supplémentaire de 30 à 50 liv.

Comme aujourd'hui, elles n'étaient donc religieuses qu'en apparence et dépendaient uniquement des Administrateurs. Après un an et un jour, si la « mère » les en jugeait dignes, elles recevaient le costume de la maison. La « mère » devait être une personne de toute confiance, elle avait en dépôt les valeurs, bijoux et hardes que les malades déposaient en entrant et qui devaient leur être restituées à leur sortie; elle avait aussi une clef des archives, elle avait la direction de tout le personnel.

Les archives ne nous ont conservé que bien peu de noms

(1) *Arch. municip.*, BB, 124, GUIGUE, *N.-D. de Lyon*, 119.

(2) DAGIER. *Hist. chron. de l'H.-D.*, I. 338.

de ces anciennes servantes : « La mère de Paris, sœur Griffonne, sœur Fontaine, sœur Jeanne, sœur Tenamande, sœur Caille, de l'hôpital du Pont du Rhône (3) ».

*Malades.* — Comme aujourd'hui et même plus encore, l'hôpital recevait un nombre considérable de malades étrangers à la ville; la proportion pendant le XIX<sup>e</sup> siècle a été d'un tiers environ, elle était alors de plus de la moitié (exactement 52 %) en temps ordinaire et bien supérieure à certains moments. Ainsi, en 1537, ce sont presque exclusivement des étrangers qui sont admis, lansquenets, Italiens, Albanais même, beaucoup de Parisiens, aussi, revenus sans doute de la campagne faite en Piémont, blessés ou malades, syphilitiques peut-être, sur ce point nous n'avons aucun renseignement, c'est à une époque relativement récente qu'on a mentionné le diagnostic sur le registre d'entrée des malades.

J'ai pu, grâce à l'obligeance de M. Breghot du Lut, archiviste des hôpitaux, consulter un des registres de l'époque de Rabelais (1534-1537). Si la lecture de ces documents est pénible et fastidieuse, on y trouve cependant une foule de renseignements curieux qui permettent de se représenter l'hôpital à cette époque.

Ces registres sont divisés en trois chapitres :

1<sup>o</sup> Entrées : chaque malade est désigné par ses noms, prénoms et surnoms, s'il y a lieu. On indique son lieu de naissance, s'il est étranger, sa paroisse s'il est domicilié à Lyon. En outre, s'il apporte quelque objet ou harde de valeur, devant lui être restitué à sa sortie, ces objets sont mentionnés et sommairement décrits. Enfin, chaque semaine, on indique en marge le nombre d'individus, malades ou servants, à la charge de l'hôpital; or, comme on connaît à deux ou trois unités près le nombre des servants, il est facile d'éva-

(3) Arch. dép., CC. 755.

luer à peu près exactement le nombre des malades soignés à l'Hôtel-Dieu.

Le nombre total de « ceulx qui sont en la maison et au despens de ladite maison, tant grands que petits » oscille entre 180 et 250. Le nombre des servants de tout ordre étant de 30 environ, on voit qu'il y avait de 150 à 220 malades et non 80 comme l'ont dit, à tort, Dagier et Pétrequin.

Dans le deuxième chapitre, on trouve les noms des malades « lesquelz après avoir estez gueriz s'en sont allez ». En se reportant au premier chapitre, on peut ainsi établir la durée du séjour de chacun d'eux et en conclure la durée du séjour moyen des assistés.

Enfin dans le troisième chapitre, on donne le nom des malades décédés.

Chaque semaine, on mentionne, en marge, le nombre des entrées, des sorties et des décès; il est donc facile de calculer la mortalité de l'Hôtel-Dieu à cette époque.

Elle était considérable : Du 18 mai 1534 au 28 février 1537, l'Hôtel-Dieu a reçu 1.892 malades, 1.272 sont sortis guéris, 517 sont décédés; c'est donc une mortalité de 27 à 29 % selon que le calcul est fait sur les entrées ou sur les sorties (1). Pendant le XIX<sup>e</sup> siècle, elle a oscillé entre 10 et 13 %, sous ce rapport, il y a une grande amélioration.

Enfin, le séjour moyen qui est actuellement de 32 jours était alors de plus 40 jours (41 j. 2). Si pénible que fût alors le séjour de l'hôpital, on y séjournait donc plus qu'aujourd'hui.

Laissons de côté les généralités et faisons avec les malades une connaissance plus intime.

Ils étaient, presque tous, bien peu fortunés; pour la plupart, l'énumération de leurs vêtements se borne à cette

(1) Mortalité calculées sur les entrées,  $517 : 1892 = 27,33 \%$ ; calculée sur les sorties + décès;  $517 : 1789 = 28,95 \%$ .

Pendant le séjour de Rabelais, ces chiffres sont respectivement 27,23 et 26,53 %, par conséquent un peu plus faibles.

brève mention : « na abillement que vaille ». Parfois il y a mieux encore :

« Gandre, naty de Florensse et entre le XXVII<sup>e</sup> iour de may an que dessus (1534) et na nul abillement. »

S'agit-il d'une victime des tire-laines ?

Mais en voici qui sont plus correctement vêtus :

Jehan Amar, magister de la chana, entre le 1<sup>er</sup> juin 1534, et « a aporte ungue robbe noire ».

Jeanne Chaix (paroisse Saint-Georges) « aporte un cotte bleue ».

Pierre Damas (paroisse Saint Nizier), « une mante tanée ».

Mes. Neyrolles, de Bologne sur mer, « une robbe gris violant ».

Jehan Tartare, de Troyes en Champagne, « une cappe noire ».

Adam Boutan, barbier (paroisse de la Platière), « ungue robbe perse a fourrure de penne blanche de peu de valeur ».

Laurent Rivet, de Ville en Forez, « ungue robe de mende grise ».

On trouve encore une robe de sadi noir, une cape gris cordelier, une saye gris brun « les manches de quir », une robe de frise tanée, etc., etc., mais voici la mieux nippée :

« Philippe de Lannel, natye de Parris et entre le XXVII<sup>e</sup> iour d'août, an que dessus (1536) et a aporte ungue robbe de sarge noire, doublé de frize de couleur sanguine, trois quartiers satin noir et ung chaperon de Parris, ung dernier de sarge noire, un devantier de camelot tanne, ungue quoyette, IV escus sol. et II escus a la couronne, II petites verges dor, II petits boutons dor et ungue perle a laquelle a este le tout rendu. »

Comme on le voit, les malades déposaient en entrant non seulement leurs vêtements, mais aussi l'argent qu'ils possédaient : bien peu de chose, en général, quelques sous, rarement quelques écus. En 1537, les dépôts sont plus considérables, plusieurs lansquenets déposent en entrant des sommes

assez fortes. Un d'eux même, mort au mois de septembre de cette année, laisse 50 écus qui représenteraient de nos jours au moins 2.000 fr. Pour qui connaît les mœurs de ces mercenaires, il est bien probable que c'était le fruit de leurs rapines.

Enfin « la mère » recevait aussi en dépôt les armes des entrants.

« Pierre van Hermann, Suysse et entre le VI<sup>e</sup> iour de « septembre an que dessus (1536), a aporte ungue espee et « bastarde et ung collet de quir rouge et ung bonnet rouge « et V escus sol, ballyes a la merre ».

« Loude Senombre, Suysse et entre le VIII<sup>e</sup> jour de sep- « tembre, an que dessus, a aporte ungue chausse bigarre « de rouge et de tane et ung bonet rouge et ungue espee et « V escus sol. ballyes a la merre.

« Martin Barriquant de Pysieu en Byanvoisin et entre le XV<sup>e</sup> jour de décembre an que dessus a aporte ungue espee et ungue haquebuste et VII escus sol ballyes a la merre. »

Si l'on voulait faire une étude sur la population de Lyon à cette époque, les registres d'entrée de l'Hôtel-Dieu fourniraient des renseignements précieux. Tous les pays, toutes les provinces sont représentés : on y trouve des Picards et des Gascons, des Bretons et des Provençaux, des Normands et des Champenois. Les provinces voisines fournissent naturellement un plus grand nombre d'entrants. Sur 200 malades étrangers à la ville, 50 viennent de la Savoie ou du Dauphiné, 10 de la Bourgogne et 10 du Languedoc.

Une chose curieuse aussi, c'est l'inégale répartition des habitants entre les paroisses : Sur 200 malades domiciliés à Lyon, 125 appartiennent à la paroisse de Saint-Nizier, 20 à celle de Sant-Paul, 10 à celle de la Platière. Les autres paroisses, Sainte-Croix, Saint-Michel, ne figurent dans le total que pour des chiffres inférieurs à 10.

Enfin, pour terminer ce qui concerne les malades, nous savons qu'en vertu d'une délibération prise en 1534, et que nous pouvons supposer prise sur la demande de Champier

ou de Rabelais, le seigle produit par les domaines dut désormais être vendu ou échangé contre du froment « qui composera seul le pain des pauvres » (1). Ce pain, jusqu'alors fourni par les boulangers de la ville, fut alors fait à l'Hôpital où l'on établit une boulangerie (2).

Voilà ce qu'était un hôpital au XVI<sup>e</sup> siècle. Tel était, en particulier, l'hôpital du Pont du Rhône au moment où Rabelais en fut le médecin. Voilà le cadre, voilà les personnages, chacun peut les animer au gré de son imagination.

C'est l'heure de la visite :

Grave et solennel, Champier marche le premier comme échevin-recteur, Rabelais le suit accompagné de maître Benoit, le chirurgien, et de maître Simon, l'apothicaire, qui prennent note des prescriptions qu'ils auront à exécuter. Parfois Rabelais est interrompu dans l'examen d'un malade par Champier qui lui demande son opinion sur un texte obscur de Galien ou d'Hippocrate, sur lequel il médite depuis quelques instants ; ou bien, entendant que le médecin vient de prescrire une drogue exotique, Champier s'étonne et s'indigne. N'a-t-il pas démontré dans son *Hortus Gallicus* que Dieu et la nature ont mis dans chaque pays tout ce qui est nécessaire pour guérir les maladies de ses habitants ? Rabelais riposte en l'accablant de citations de Dioscoride, de Mesué, de Pline. La discussion continue, généralement en grec ou bien en latin, car les deux langues leur sont également familières ; aussi les auditeurs ne peuvent s'assurer de la solidité des arguments, ni décider lequel mérite la palme de l'érudition. On revient enfin au malade. La Grifonne ou bien la Caille, qui a veillé la nuit précédente, explique comment il a passé la

(1) DAGIER. *Loc. cit.*, t. 91.

(2) Id. id. id., t. 88.

nuit et quel effet ont produit les médicaments. Rabelais écoute attentivement tout en suivant d'un sourire railleur la « mère » qui va fermer dans son cabinet la bourse d'un lansquenet ou d'un suisse, en même temps qu'elle y porte sa hallebarde et sa bastarde. Le malade, effrayé d'abord par cette profusion de mots inconnus qu'il prend pour des formules cabalistiques capables d'évoquer le diable, a fini par se rassurer, se disant que des gens si savants ne peuvent manquer de trouver un remède à ses maux. Rabelais l'encourage et le reconforte. Il lui fait entrevoir sa guérison prochaine, il lui suggère des projets d'avenir et par sa gaîté communicative il ramène sur ses lèvres un pâle sourire. Peut-être ne le guérira-t-il pas, mais il lui laisse deux remèdes souvent efficaces : le courage et l'espoir.

